

Contrat de sous-traitance de données personnelles

Établi en application de l'article 28 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD)

Version 1 — 14 août 2026

1. Objet et parties

Le présent document encadre le traitement, par Amestia SAS (« le Sous-traitant »), pour le compte de tout artisan, indépendant ou TPE souscrivant au service Taskia (« le Client », responsable de traitement), des données personnelles des clients finaux du Client figurant dans les devis, factures, avoirs et échanges générés via le service Taskia.

Rôle	Identité
Responsable de traitement	Le Client — artisan, indépendant ou TPE souscrivant à l'abonnement Taskia, pour les données de ses propres clients finaux.
Sous-traitant	AMESTIA SAS — SIRET 883 630 287 00026 — 940 rue de Verdun, 45160 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin — contact : taskia@taskia.fr

Ce document complète les Conditions Générales de Vente de Taskia et fait partie intégrante de la relation contractuelle entre Amestia et le Client dès la souscription à l'abonnement.

2. Nature, finalité et durée du traitement

Élément	Description
Nature des opérations	Collecte, analyse (y compris par intelligence artificielle), génération de documents, stockage, transmission et archivage.
Finalité	Génération et gestion des devis, factures, avoirs, mails et agenda du Client, à sa demande, via le service Taskia (WhatsApp et outils associés).
Durée	Durée de l'abonnement du Client à Taskia, augmentée des durées de conservation légales applicables aux documents commerciaux (10 ans) et aux échanges (12 mois).
Catégories de personnes concernées	Clients finaux du Client dont l'identité figure sur un devis, une facture ou un avoir généré via Taskia.
Catégories de données traitées	Identité, coordonnées (email, téléphone, adresse), éléments de prestation et de facturation. Aucune donnée sensible n'est traitée intentionnellement (voir §7).

3. Obligations du Sous-traitant (Amestia)

Conformément à l'article 28.3 du RGPD, Amestia s'engage à :

- Traiter les données personnelles uniquement sur instruction documentée du Client, y compris en ce qui concerne les transferts vers un pays tiers, sauf obligation légale contraire.
- Garantir que les personnes autorisées à traiter les données, au sein de l'équipe Amestia, sont soumises à une obligation de confidentialité.
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées, conformément à l'article 32 du RGPD (voir §6).
- Respecter les conditions strictes de recours à un sous-traitant ultérieure définies au §5.
- Aider le Client, dans la mesure du possible, à répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité).
- Aider le Client à garantir le respect des obligations relatives à la sécurité des données, à la notification des violations et aux analyses d'impact, compte tenu de la nature du traitement et des informations à disposition d'Amestia.
- Notifier le Client dans les meilleurs délais après avoir pris connaissance d'une violation de données concernant les données traitées pour son compte.
- Supprimer ou restituer, au choix du Client, l'ensemble des données personnelles à l'issue de la relation contractuelle, sauf obligation légale de conservation contraire (documents comptables notamment).
- Mettre à disposition du Client les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues à l'article 28 et permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, raisonnablement demandés.

4. Obligations du Client (responsable de traitement)

- Documenter par écrit (y compris via WhatsApp) ses instructions relatives au traitement des données de ses clients finaux.
- S'assurer, préalablement à la transmission de données à Taskia, du respect de ses propres obligations en tant que responsable de traitement (notamment l'information de ses clients finaux).
- Ne pas transmettre de données sensibles (santé, opinions, appartenance syndicale, etc.) via le service, celui-ci n'étant pas conçu pour leur traitement.

5. Sous-traitants ultérieurs autorisés

Conformément à l'article 28.2 du RGPD, le Client autorise, de manière générale, le recours par Amestia aux sous-traitants ultérieurs listés ci-dessous, nécessaires au fonctionnement du service Taskia. Amestia informe le Client de tout changement prévu concernant l'ajout ou le remplacement d'un sous-traitant ultérieur, donnant au Client la possibilité de s'opposer à ce changement en écrivant à taskia@taskia.fr.

Sous-traitant	Rôle dans le traitement	Localisation	Garantie de transfert
Stripe	Paielement et facturation de l'abonnement	Irlande / États-Unis	DPF, clauses contractuelles types (SCC)
Twilio	Transit des messages WhatsApp	UE / États-Unis (selon option)	DPF
Notion	Hébergement de la base de données clients	États-Unis (par défaut)	Accord de traitement des données (DPA)
Anthropic (Claude)	Analyse du contenu des messages (IA)	États-Unis	Clauses contractuelles types (SCC)
OpenAI (Whisper)	Transcription des messages vocaux	États-Unis / Irlande	Clauses contractuelles types (SCC)
Google Drive / Gmail	Stockage des documents générés, échanges email	UE / États-Unis	DPF
Make (Celonis)	Orchestration des automatisations (région EU1)	Union européenne	Traitement intra-UE
PDF.co	Génération des documents PDF (devis, factures, avoirs)	UE / États-Unis	Accord de traitement des données (DPA)
SuperPDP	Plateforme de dématérialisation des factures (Factur-X)	Union européenne	Traitement intra-UE — immatriculée DGFIP, ISO 27001, Peppol
Netlify	Hébergement du site taskia.fr	États-Unis	DPF

Cette liste est mise à jour à chaque évolution de la chaîne technique de Taskia. La version en vigueur peut être demandée à tout moment à taskia@taskia.fr.

6. Mesures de sécurité (article 32 RGPD)

- Secrets et identifiants techniques stockés dans un espace dédié isolé, jamais en clair dans le code ou les scénarios d'automatisation.
- Accès aux données limité aux personnes de l'équipe Amestia dans la stricte limite de leurs fonctions.
- Données de paiement jamais stockées directement par Amestia — traitées exclusivement par Stripe (conformité PCI-DSS assurée par Stripe).
- Purge automatique de l'historique brut des conversations au-delà de 12 mois.
- Authentification sécurisée (OAuth2) pour les échanges avec la plateforme de facturation électronique.
- Sélection de sous-traitants présentant des garanties suffisantes en matière de sécurité et de conformité (certifications, clauses contractuelles types).

7. Données sensibles

Le service fonctionnant par messages WhatsApp en texte libre, il est possible qu'une donnée sensible (santé, appartenance syndicale, etc.) soit mentionnée involontairement par le Client. Le Client s'engage à ne pas transmettre ce type

d'information via Taskia. Si une telle donnée parvient néanmoins à Amestia, celle-ci n'est pas exploitée et peut être supprimée sur simple demande.

8. Violation de données

En cas de violation de données personnelles concernant les données traitées pour le compte du Client, Amestia s'engage à notifier le Client dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, en fournissant les informations disponibles permettant au Client de remplir ses propres obligations de notification à la CNIL (article 33 RGPD) et, le cas échéant, d'information des personnes concernées (article 34 RGPD).

9. Sort des données en fin de contrat

À la résiliation de l'abonnement du Client, Amestia supprime ou restitue, au choix du Client formulé par écrit, l'ensemble des données personnelles traitées pour son compte, à l'exception des documents commerciaux (devis, factures, avoirs) dont la conservation pendant 10 ans est une obligation légale (article L123-22 du Code de commerce) qui prévaut sur la demande de suppression anticipée.

10. Contact et litiges

Pour toute question relative au présent document ou à l'exercice des droits des personnes concernées : taskia@taskia.fr.

Le présent document est régi par le droit français. En cas de litige non résolu à l'amiable, les tribunaux du ressort de la cour d'appel d'Orléans seront seuls compétents.